



Chaque année, plusieurs incendies sont causés par une mauvaise gestion et entreposage des cendres chaudes. Dans la plupart des cas, l'élément déclencheur se trouve à être soit un mauvais choix de contenant ou le site d'entreposage est inadéquat. Voici quelques conseils pratiques pour éviter tout problème lors de la manipulation de cendre chaude.

- Videz régulièrement les cendres du foyer;
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes;
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Les cendres doivent reposer dans ce contenant au minimum sept (7) jours avant d'être changées de contenant;
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible. **Attention, les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage;**
- Gardez une distance minimale d'un (1) mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile;
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage;
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Pour obtenir de plus amples informations:

Francis Doyon, agent de prévention

Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

450-836-7007, poste 2743